

Rapport d'activités 2012

Aniane,
Arboras,
Argelliers,
Aumelas,
Bélarga,
La Boissière,
Campagnan,
Gignac,
Jonquières,
Lagamas,
Montarnaud,
Montpeyroux,
Plaissan,
Popian,
Le Pouget,
Pouzols,
Puéchabon,
Puilacher,
St-André-de-Sangonis,
St-Bauzille-de-la-Sylve,
St-Guilhem-le-Désert,
St-Guiraud,
St-Jean-de-Fos,
St-Pargoire,
St-Paul-et-Valmalle,
St-Saturnin-de-Lucian,
Tressan,
Vendémian.



Le mot du Président

La notion d'intérêt général, essence même du service public, est au cœur de nos missions. Ceci est plus vrai encore lorsque nous nous trouvons, comme c'est le cas aujourd'hui, dans une période de mutation. Ne soyons pas dupes, 2012 n'aura pas été une année comme les autres, et nous sommes conscients qu'elle sera suivie d'autres temps difficiles. Dans ce contexte, il est de notre responsabilité d'élus communautaires de poursuivre notre action de service public, pour répondre aux besoins des habitants de notre territoire en matière d'aménagement, de développement économique et de services quotidiens. Ces trois axes de travail sont les piliers de notre projet de territoire 2008-2014, dans lequel l'année 2012 est venue s'inscrire.

Ainsi, nous avons accompagné les communes de notre territoire dans leur projet d'aménagement : le quai de font Pétourle à Bélarga, la sécurisation de l'entrée de La Boissière, ou encore l'aménagement du quartier des Aires à Pouzols sont quelques exemples de travaux conduits en maîtrise d'ouvrage déléguée. Les habitants bénéficient ainsi au quotidien d'espaces sécurisés, embellis, et adaptés à leurs besoins. Il en va de même pour la question de l'habitat : constatant les difficultés rencontrées par les propriétaires pour la réhabilitation de logements vétustes, la communauté de communes a lancé le programme d'intérêt général "Rénovissime".

En matière de développement économique, nous avons poursuivi notre action de soutien aux entreprises (TPE, PME/PMI, entreprises intermédiaires, irrigation...), services (aide à la personne, santé...) et filières du territoire (viticulture, oléiculture, pastoralisme...). L'aménagement du parc d'activités La Tour à Montarnaud, la déclaration d'utilité publique du projet ZAC La Croix à Gignac, ou le choix d'un architecte pour la réalisation de la future Halle expo sont autant d'actions qui porteront leurs fruits et permettront à la vallée de l'Hérault d'être un territoire dynamique et attractif.

Nos habitants trouveront ainsi à leur portée tous les services nécessaires à leur vie quotidienne. De notre côté, nous développons une politique de services adaptés en matière de petite enfance-jeunesse, de collecte des ordures ménagères, de l'action culturelle... Pour que la qualité de vie de la vallée de l'Hérault, connue de tous, perdure quel que soit le contexte.

Le Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Sommaire

Présentation du territoire et de l'institution _____	p.3
Les moyens financiers _____	p.7
Les moyens humains _____	p.8
Les évènements de 2012 _____	p.12
Axe 1 : aménager le territoire _____	p.13
Axe 2 : développer le territoire _____	p.21
Axe 3 : accompagner les habitants _____	p.25
Tous les contacts de la CCVH _____	p.31

Rapport d'activités 2012

Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Rédaction-conception : service communication

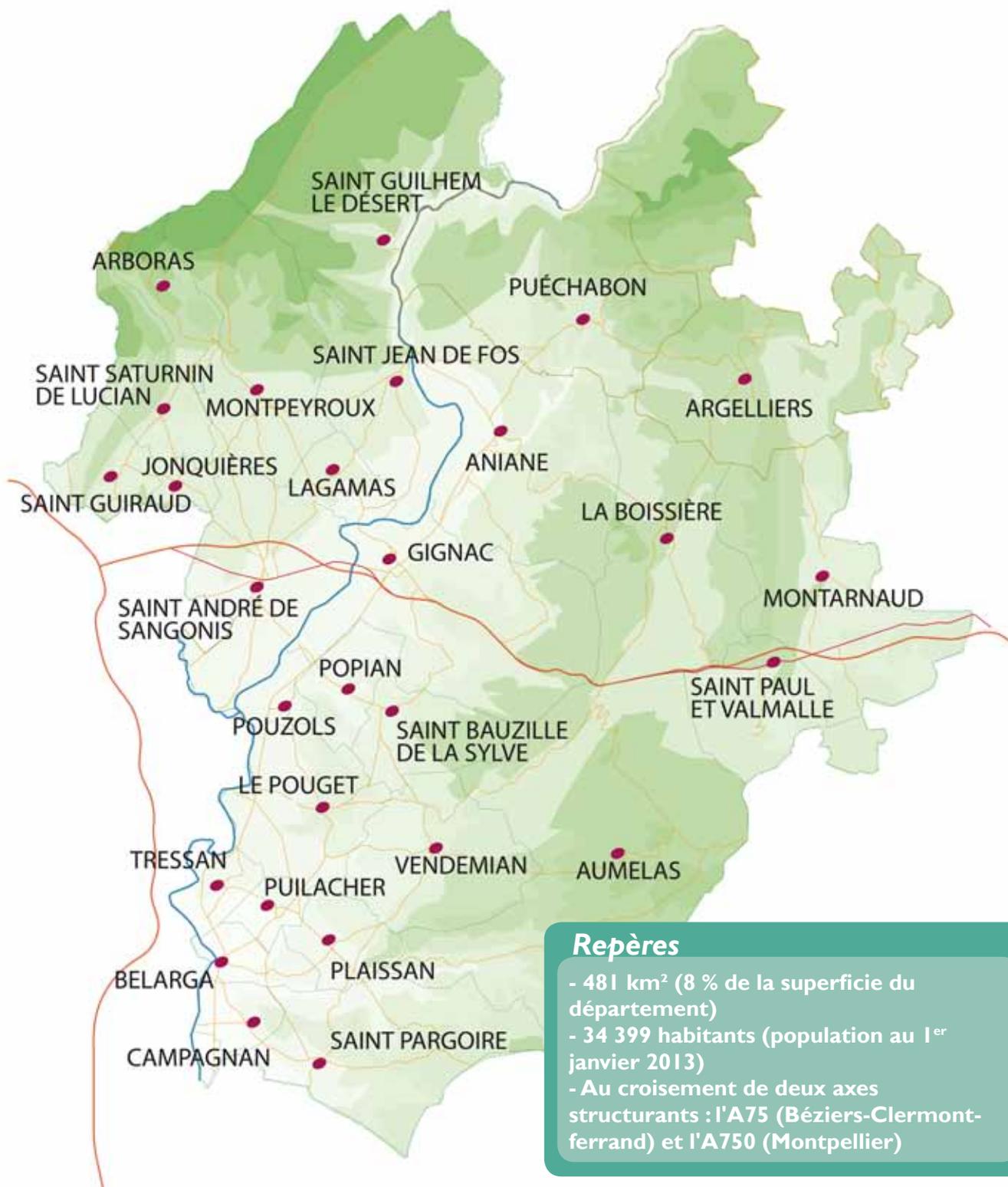
Impression : Pure Impression - Mauguio

Crédit photos : CCVH, ImagoAdgraphicum, Matthias Leclerc

Le rapport d'activités 2012 de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé.



Le territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault



Le Conseil communautaire de la communauté de communes est composé de 48 délégués communautaires titulaires et 48 délégués suppléants. Chacune des 28 communes du territoire dispose d'au moins un représentant au Conseil communautaire. Ensuite, on compte un représentant supplémentaire par tranche de 1000 habitants dans la commune. Ainsi, le conseil municipal de Tressan (548 habitants) a un délégué communautaire, tandis que celui de Gignac (5 535 habitants) en a 6.



Les compétences

Les actions de la communauté de communes portent aujourd'hui sur plusieurs compétences. Etant éligible à la Dotation Globale de Fonctionnement bonifiée, elle doit exercer les 4 compétences suivantes :

- **L'aménagement du territoire** : schéma de cohérence territoriale, aménagement rural, Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), développement d'outils d'analyse et de gestion de l'espace (notamment le Système d'information géographique)
- **Le développement économique** (création, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques d'intérêt communautaire, actions de développement économique d'intérêt communautaire - politique foncière et immobilier d'entreprise, aide aux porteurs de projet économique, soutien à l'emploi et insertion par l'économie - et mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan d'actions visant à favoriser des retombées économiques à partir de la fréquentation touristique)
- La création ou l'aménagement et l'entretien de **voiries d'intérêt communautaire**
- **L'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés**

Enfin, la communauté de communes d'autres compétences, dites supplémentaires :

- **La politique du logement social d'intérêt communautaire** et l'action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées (le Programme Local de l'Habitat)
- La construction et la gestion **des aires d'accueil et de stationnement des gens du voyage**
- **La protection et la mise en valeur de l'environnement**, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et de soutien aux actions de maîtrise de l'énergie (citons par exemple la mise en place de la démarche Natura 2000, la participation à l'Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion des Espaces Ruraux dans les monts de St-Guilhem-le-Désert, la mise en place d'éco-compteurs pour évaluer la fréquentation des sites, etc...)
- **L'action culturelle** (soutien et mise en réseau de l'enseignement musical, de la lecture publique et du multimedia, ou encore promotion du jeu de balle au Tambourin, etc...)
- **L'Opération Grand Site de Saint-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault** (aménagement et gestion du point d'accueil du pont du Diable, création d'équipements culturels, mise en œuvre du plan de circulation et de stationnement dans les gorges de l'Hérault, etc...)
- **Le tourisme**
- **L'enfance - jeunesse** (création, gestion et animation d'un Relais Assistants Maternels intercommunal et d'équipements d'accueil du jeune enfant pour la petite enfance, animation d'un groupe de pilotage territorial visant à coordonner les structures existantes et développer de nouvelles actions éducatives en faveur de l'enfance et la jeunesse, création et gestion d'équipements enfance-jeunesse multi-accueil, montage d'animations et d'événementiels auprès de la jeunesse.)

Repères

- 10 conseils communautaires se sont tenus en 2012, et 21 bureaux
- 193 délibérations ont été votées, 16 décisions et 27 arrêtés (hors arrêtés relatifs aux agents)

De la volonté au projet, comment se prennent les décisions ?

LES COMMISSIONS

Afin de répondre au mieux aux multiples problématiques territoriales, **six commissions thématiques** ont été créées. **Elles correspondent à des groupes de réflexion**, composés d'élus communautaires et de techniciens référents, **chargés de conduire une réflexion sur les actions à mener et les projets à mettre en œuvre.**

- la CAO (Commission d'Appels d'Offres, obligatoire dans le cas de marchés formalisés) et la CLET (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges, qui intervient lors de transferts de charges liés à l'intégration de compétences des communes vers la communauté de communes, afin d'évaluer les coûts) sont deux commissions obligatoires.

- la commission aménagement de l'espace, la commission communication, la commission développement économique, la commission environnement, la commission finances, et la commission tourisme, culture et loisirs viennent s'y ajouter.

LE BUREAU

Le Bureau se compose d'élus du Conseil communautaire désignés sur proposition du Président, ainsi que du Président lui-même. Il se réunit régulièrement, une fois par semaine en moyenne pour préparer le Conseil communautaire et examiner les propositions des commissions avant de les soumettre au Conseil communautaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire (48 délégués titulaires et 48 délégués suppléants) constitue le cœur du pouvoir démocratique et décisionnel de la communauté de communes. Il a en charge le vote du budget, des projets communautaires et des actes juridiques majeurs (achats fonciers, marchés publics importants, ...), et définit l'orientation générale suivie par l'institution.

Il se réunit en moyenne une fois par mois. Chaque décision fait l'objet d'une délibération et doit recueillir la majorité pour être entérinée. Les séances du Conseil communautaire sont publiques.

LE PRÉSIDENT

Le Président dirige les séances du Conseil communautaire, dont il fixe l'ordre du jour, prépare et exécute les décisions. Il s'appuie pour cela sur l'ensemble des services et du personnel dont il est le chef hiérarchique.

Il est élu par les délégués du Conseil communautaire après chaque renouvellement des Conseils municipaux. Le Président est épaulé par des vice-présidents (au nombre de huit), qui peuvent bénéficier de délégations de signatures pour certains actes administratifs.



Un projet de territoire pour préparer l'avenir

En 2007, les élus communautaires ont engagé un travail visant à dégager une vision partagée du développement du territoire pour les 10 années à venir. C'est cette vision d'un territoire tourné vers l'avenir et soucieux de la préservation de son identité qui constitue le socle du projet de territoire. **Favoriser un aménagement équilibré du territoire, développer l'activité économique et l'emploi, renforcer l'offre de services en direction des habitants, tels sont les objectifs du projet de territoire pour la période 2008-2014.** Ainsi, au-delà de sa portée prospective, le projet de territoire est aussi le document de référence pour l'exercice des compétences de la communauté de communes. Alors que l'actuel projet de territoire arrive à échéance, les élus communautaires ont engagé les travaux de son renouvellement pour la période 2014-2021. Ainsi 2012 a permis de préparer les travaux de renouvellement du projet de territoire qui auront lieu en 2013 – évaluation, concertation locale, stratégie, ... pour une adoption fin 2014.

Des partenariats pour élargir les horizons ...

- **Partenariats internationaux** : depuis mai 2012, la communauté de communes aide deux intercommunalités Libanaises à se structurer. Ces deux communautés de communes sont situées dans la Beeka (Est du Liban) et sur les contreforts des Monts du Liban (au Nord de Beyrouth). En 2012, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a effectué deux missions au Liban posant les bases d'un travail pluriannuel de façon à appuyer les deux communautés de communes Libanaises dans la rédaction d'un projet de territoire. Pour la réalisation de ce travail, la communauté de communes est appuyée par le Ministère français des Affaires étrangères et le Conseil général de l'Hérault.

- **Partenariats scientifiques** : afin d'enrichir ses pratiques du développement territorial, la communauté de communes s'attache à construire des partenariats scientifiques avec des Universités et Grandes écoles. Ainsi, en 2012, une Convention de partenariat a été signée avec le Département de géographie de l'Université Montpellier III. Des travaux ont également été menés avec Montpellier Supagro dans le cadre du projet DAUME (Durabilité des Agricultures Urbaines Méditerranéennes). Des contacts ont également été initiés avec l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM) dans le cadre du projet de coopération décentralisée avec le Liban.

... et conforter son activité ...

Aux côtés de la communauté de communes, de nombreux partenaires institutionnels l'aident à mener ses projets ambitieux. Parmi eux, le Pays Cœur d'Hérault, le Conseil général de l'Hérault, la Région Languedoc Roussillon. Elle bénéficie également de l'appui des agences et services de l'Etat (Caisse d'Allocations Familiales, DREAL, DIRRECTE, DRAC, DRAAF,DDTM) et de ses différents fonds de dotation (FNADT, DETR, 1% Paysage). Enfin, la communauté de communes bénéficie pour ses projets, de l'aide de l'Union européenne au titre du Fonds Européen de Développement Régional et du Fonds Européen Agricole de Développement Rural (via le programme LEADER du Pays Cœur d'Hérault).

Repères

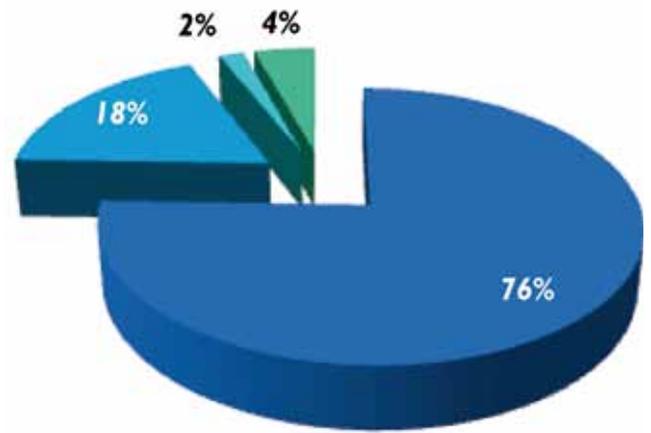
15 projets de la communauté de communes ont été soutenus dans le cadre du contrat de territoire porté par le Conseil Général de l'Hérault, et accordé 845 535 € de subventions, soit 20 % du montant des actions soutenues.

À travers le Contrat de Pays, le Pays Cœur d'Hérault a accompagné 5 projets.

Le compte administratif 2012

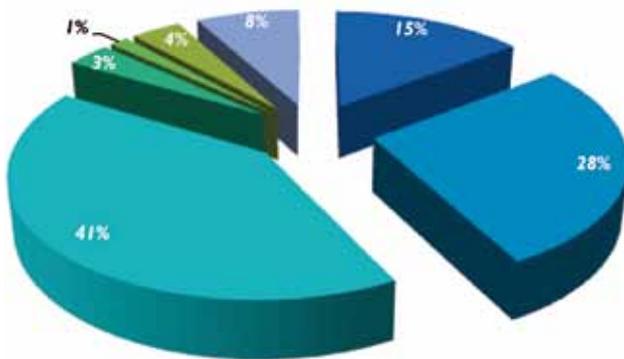
Fonctionnement - recettes

- Impôts et taxes perçus : 12 310 097,82 €
- Dotations, subventions : 2 975 606,59 €
- Locations immobilières et produits des services : 297 583,03 €
- Autres : 725 690,96 €



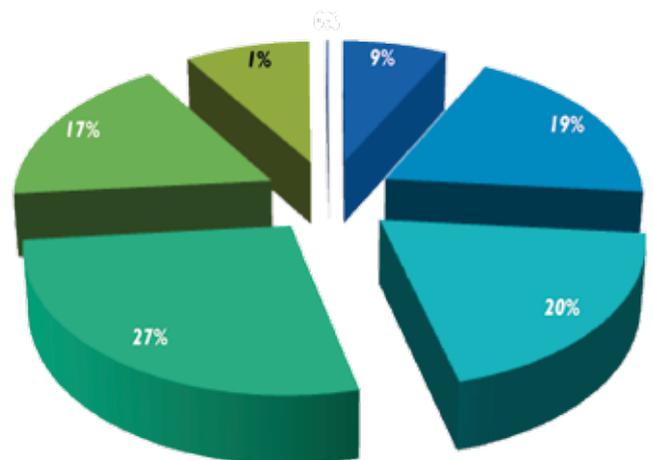
Fonctionnement - dépenses

- Charges à caractère général : 2 375 910,21 €
- Charges de personnel : 4 454 166,41 €
- Atténuation de produits : 6 605 466,83 €
- Autres charges de gestion courantes : 538 474,13 €
- Charges financières : 615 893,57 €
- Autres : 1 525 932,19 €



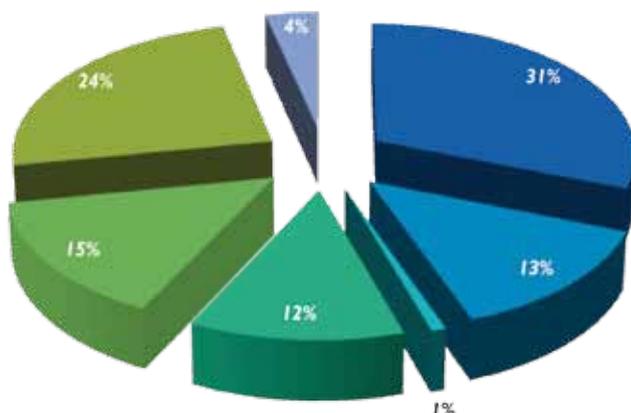
Investissement - recettes

- Dotations et fonds divers : 342 838,09 €
- Amortissement : 873 502,88 €
- Subventions d'investissement : 899 646,80 €
- Emprunt : 1 261 744 €
- Remboursement des communes et subventions accordées pour les opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée : 798 100,54 €
- Immobilisations corporelles : 408 616,34 €
- Autre : 10 500 €



Investissement - dépenses

- Remboursement de l'emprunt (y compris remboursement anticipé) : 1 671 879,60 €
- Immobilisations incorporelles (achat de logiciel, maîtrise d'ouvrage...) : 732 782,68 €
- Subvention d'équipement : 44 500,81 €
- Immobilisations corporelles (équipements, réserves foncières...) : 646 867,55 €
- Immobilisation en cours (travaux) : 799 045,07 €
- Opérations pour le compte des communes : 1 318 223,38€
- Autres : 194 016,34 €

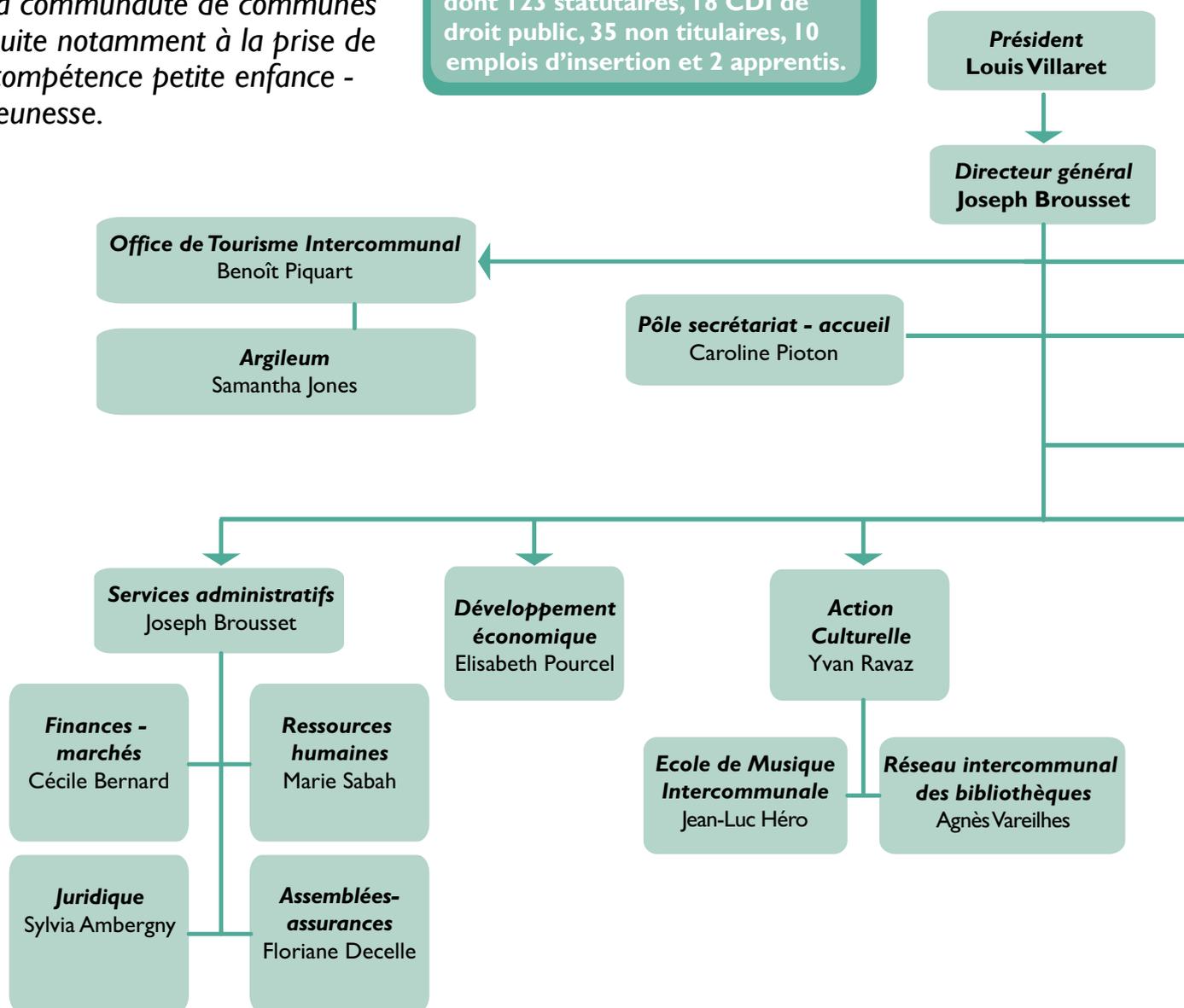


Les moyens humains

2012 marque la plus forte progression en personnel de la communauté de communes suite notamment à la prise de compétence petite enfance - jeunesse.

Repères

Le nombre total d'agents est passé de 113 au 31 décembre 2011 à 188 au 31 décembre 2012 dont 123 statutaires, 18 CDI de droit public, 35 non titulaires, 10 emplois d'insertion et 2 apprentis.

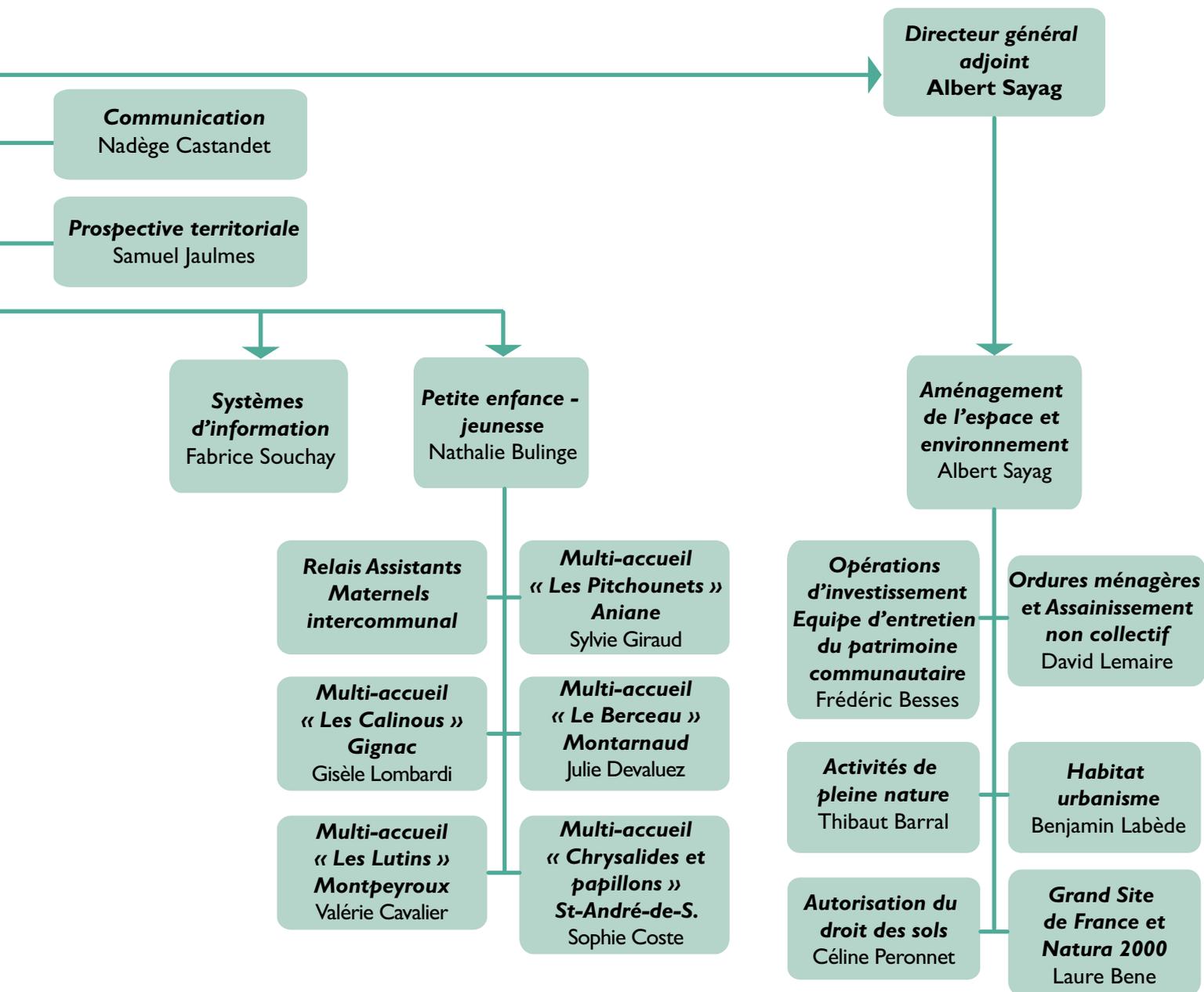


Le service des ressources humaines est un service fonctionnel chargé de plusieurs missions :

- Le recrutement du personnel titulaire et non titulaire de la collectivité
- L'accompagnement et le suivi du parcours professionnel, conseil aux agents dans leur projet individuel
- La formation
- La gestion des carrières des agents
- La gestion de l'emploi et des compétences : apporter soutien et expertise aux chefs de service pour la gestion de leurs ressources humaines, conseiller le directeur général des services pour la gestion prévisionnelle des emplois (analyse et identification des besoins, suivi des effectifs, valorisation des compétences)
- Le respect de la légalité des contrats et du statut de la fonction publique territoriale
- La communication interne en direction des agents et les relations sociales internes
- L'action sociale : conseiller et accompagner les agents en difficulté personnelle dans les domaines de la santé, du handicap, de la famille, du logement, du budget et des droits sociaux, informations COS et CNAS, gestion des demandes COS et CNAS

En 2012, les premières mobilités internes ont été mises en place. A noter aussi, le lancement de la rédaction d'un règlement intérieur.

Service Ressources humaines



[2013]

- - Finalisation du règlement intérieur
- Participation à l'insertion des jeunes par le biais des emplois d'avenir.



Secrétariat

Les missions de ce service transversal ont augmenté de façon conséquente avec l'arrivée de nouveaux services et de nouveaux agents.

La communauté de communes compte aujourd'hui 7 agents répartis en 4 secrétariats :

- * le pôle administratif en charge de l'accueil, du secrétariat des services petite enfance-jeunesse, prospective territoriale, développement économique, systèmes d'information géographique, action culturelle et communication, et de l'assistance à la direction et au Président.

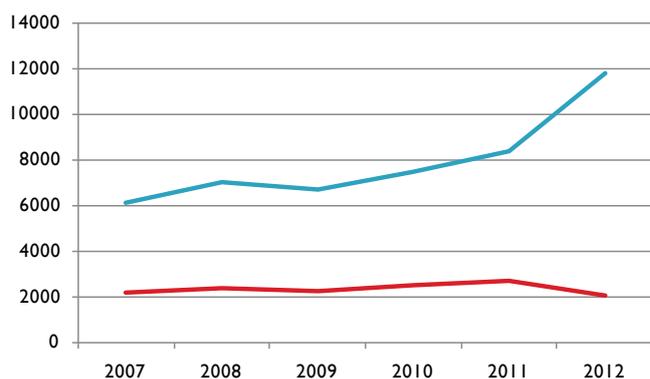
- * le service aménagement du territoire compte deux agents : un pour le service aménagement du territoire (opération d'investissement, patrimoine, environnement...), et un au service autorisation du droit des sols

- * le service ressources humaines et le service de collecte des ordures ménagères

- * l'Ecole de musique intercommunale

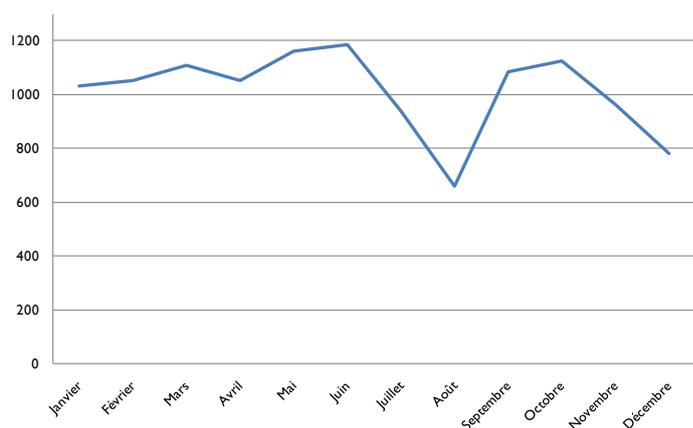
Ce service s'adjoint aussi les services d'un agent en charge de la surveillance et de l'entretien du matériel et des véhicules.

En chiffres...



En bleu, le nombre de courriers arrivant à la communauté de communes. La forte augmentation constatée depuis 2011 est imputable à la mise en place de nouveaux services : la petite enfance-jeunesse, ou encore l'autorisation du droit des sols.

En rouge, le nombre de courriers sortant. Dans un souci de développement durable, la communauté de communes favorise l'envoi de documents dématérialisés. **Ainsi, 2055 lettres ont été envoyées en 2012, contre 2708 en 2011.**



Ci-contre, le nombre d'appels reçus mensuellement à l'accueil de la communauté de communes. **Au total, 12 159 appels ont été traités en 2012.**

Repères

- Plus de 12 000 appels reçus
- Plus de 11 800 courriers reçus en 2012 (8 330 en 2011)



Repères

- Environ 300 articles de presse ont évoqué la communauté de communes au cours de l'année 2012
- Toutes les publications de la communauté de communes sont imprimées sur du papier issu de forêts gérées durablement

Communication

Le service communication œuvre pour que la communauté de communes et ses actions soient connues et comprises de tous les habitants du territoire

Les campagnes thématiques

- **Campagne de sensibilisation au tri des biodéchets " les biodéchets, je les trie aussi ! " :** suivi de la conception d'un message et d'un visuel, en collaboration avec les agents du service de collecte des ordures ménagères, suivi de la fabrication des supports (papier, habillage des camions de collecte et des benettes, sacs compostables...) des relations presse et du plan media.
- **Campagne d'information sur le Programme d'Intérêt Général " Rénovissime " :** suivi de la conception du message et du visuel, suivi de la fabrication des supports d'information (affiches, dépliants, site web dédié...), suivi des relations presse et des insertions en presse.
- Enquête auprès des habitants de la vallée de l'Hérault

Les animations

- Co-organisation et/ou communication (réalisation de supports de communication, achat d'espace publicitaire, relations presse, coordination) pour :
 - les animations culturelles (1^{ère} coupe du monde de Sport Tambourin à Gignac, Musi'spectacles, ...)
 - les animations économiques (26^{ème} concours des vins de la vallée de l'Hérault, et 8^{ème} édition de A vivre ! La Foire Expo)
 - les animations sportives (course VTT la Bohémienne, course cyclosportive L'héraultaise-Roger Pigeon...)

Au quotidien...

- Mise en valeur des actions intercommunales : relations presse, publications ponctuelles (programmes, guides, ...)
- Suivi des relations avec la presse
- Communication interne : édition de l'Inter-actifs, lettre d'information aux agents intercommunaux (3 numéros), et réédition d'un mémo synthétisant le fonctionnement de la communauté de communes à destination des nouveaux agents et des délégués communautaires (budget, circuit de prise de décision, trombinoscope, description des services...)
- Publications : magazine Alentours (3 numéros par an, et une édition spéciale Grand Site), le RAM'Mag (4 numéros par an), lettres d'information Natura 2000 (un numéro annuel par site)
- Mise en valeur des textes écrits par les participants à la résidence artistique autour de l'abbaye d'Aniane via l'édition d'un recueil
- Animation du site internet institutionnel, réflexion pour le développement de la communication digitale

[2013]

- Développement d'une charte graphique pour les projets à visée économique
- Organisation d'un séminaire territorial dans le cadre de la réflexion sur le prochain projet de territoire
- Créations de programmes culturels thématiques (projections en bibliothèques, concerts de l'Ecole de musique...)



2012 en images...



Janvier : les amateurs d'escalade découvrent le site du Joncas



1^{er} mars : intégration des crèches municipales. Les crèches associatives seront intégrées au 1^{er} septembre



17 mars : inauguration du plan patrimoine, à St-Bauzille-de-la-Sylve



Avril : des sacs compostables sont gratuitement mis à disposition des habitants



31 mai : soirée de remise des prix du 26^{ème} Concours des vins de la Vallée de l'Hérault



9 et 10 juin : la 8^{ème} édition de A vivre ! La Foire expo est un succès avec 10 000 visiteurs !



Juillet : le projet ZAC La Croix, à Gignac, est déclaré d'utilité publique



12 septembre : rentrée de l'Ecole de musique intercommunale, avec 40 élèves supplémentaires



21,22 et 23 septembre : la 1^{ère} Coupe du monde de Sport Tambourin est un succès ! La France est championne du monde !



Octobre : lancement du programme de rénovation de l'habitat "Rénovissime"



Du 9 novembre au 26 décembre : l'abbaye d'Aniane ouvre ses portes au public



Décembre : troisième comité de pilotage pour le site Natura 2000 "gorges de l'Hérault"

Projet de territoire, axe I

Pour un aménagement

durable



Repères

- 690 actes instruits par le service autorisation du droit des sols
- Lancement de la création de 72 logements à vocation sociale sur l'ensemble du territoire

Habitat

Le Programme Local de l'Habitat permet une planification territoriale des besoins en matière de logement.

- **À Bélarga** : permis de construire accordé à Hérault Habitat pour la création de 10 logements sociaux sur des terrains mis à disposition par la communauté de communes
- **À Montarnaud** : livraison de 3 logements locatifs sociaux dans une ancienne remise appartenant à la communauté de communes (travaux réalisés par Hérault Habitat)
- **À Plaissan** : permis de construire et d'aménager accordés à Hérault Habitat pour la création de 20 logements à vocation sociale sur des terrains mis à disposition par la communauté de communes
- **Au Pouget** : démarrage des travaux pour la création de 25 logements à vocation sociale par FDI Habitat sur des terrains revendus par la communauté de communes et la commune
- **À Pouzols** : démarrage des travaux pour la création de 17 logements à vocation sociale par l'opérateur FDI Habitat sur des terrains revendus par la communauté de communes
- Financement des opérations de réhabilitation des logements communaux **de St-Bauzille-de-la-Sylve et de Gignac**
- Accompagnement financier et technique de la commune **de St-Paul-et-Valmalle** pour la réhabilitation de deux logements communaux
- Réalisation d'une étude de faisabilité pour le réaménagement **du site de la cave coopérative d'Aniane**
- **Mise en place du programme d'intérêt Général « Renovissime »** visant à aider les propriétaires occupants et bailleurs à réhabiliter leurs logements. Au-delà du confort des occupants, les objectifs de ce programme intervenant sur le parc privé sont d'améliorer quantitativement et qualitativement l'offre de logements locatifs sur le territoire, de lutter contre la précarité énergétique et de participer à la rénovation des centres anciens. L'opérateur "Urbanis" assure le traitement des demandes (éligibilité au programme, faisabilité des travaux, suivi ...). La communauté de communes apporte une aide supplémentaire aux financements apportés par la Conseil Général et l'Agence Nationale de l'Habitat
- **Poursuite des partenariats avec l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement, et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes**
- Réflexion sur la création d'une dizaine de logements temporaires sur le territoire
- Démarrage des réunions du Bureau d'Accès au Logement intercommunal
- Démarrage de la révision du Programme Local de l'Habitat sur les Communautés de communes Vallée de l'Hérault et du Clermontois



Urbanisme

- Réalisation de trois études de programmation urbaine à Aumelas, Le Pouget et St-Saturnin-de-Lucian
- Accompagnement des communes d'Aniane et d'Arboras pour la mise en place d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (anciennes ZPPAUP)

Service d'Autorisation du Droit des Sols

Créé en novembre 2011, le service d'Autorisation du Droit des Sols instruit les dossiers d'urbanisme de 20 communes. **En 2012, il a instruit un total de 690 actes.**

- Développement du conseil aux communes, aux pétitionnaires, professionnels (architecte...)
- Aide et appui dans l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme et révision de Plan d'Occupation des Sols des communes de Gignac, Montpeyroux, Plaissan, Le Pouget, St-Bauzille-de-la-Sylve, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Saturnin-de-Lucian, et Vendémian.
- Assistance juridique en cas de recours sur les actes ou documents d'urbanisme : 4 recours gracieux traités par le service et aide aux rédactions des mémoires en réponse lors de recours contentieux.

Communes	Certificats d'urbanisme	Déclaration préalable	Permis de construire	Permis de démolir	Permis d'aménager
Aniane	1	12	17	0	0
Argelliers	34	9	13	0	0
Belarga	1	4	12	0	2
Campagnan	0	10	13	0	0
Gignac	6	34	82	2	2
Jonquières	1	1	9	0	1
Lagamas	0	1	0	0	0
Montpeyroux	2	5	17	0	2
Plaissan	0	5	25	0	1
Le Pouget	64	12	22	0	0
Pouzols	0	4	7	0	1
Puéchabon	1	6	1	0	0
St-André-de-S.	3	16	39	2	3
St-Bauzille-de-la-S.	28	16	19	0	0
St-Guiraud	0	0	5	0	0
St-Jean-de-Fos	0	7	15	0	2
St-Pargoire	0	6	34	1	3
St-Saturnin-de-L.	1	5	1	0	0
Tressan	1	3	19	0	0
Vendémian	0	10	7	1	1
Total	143	166	357	6	18

[2013]

Autorisation du droit des sols

- Organisation de permanences en commune

Habitat

- Révision du Programme Local de l'Habitat
- Réalisation d'une étude de programmation urbaine sur la commune de Plaissan
- Suivi et animation du programme "Rénovissime"
- Livraison de 10 logements locatifs sociaux et de 7 lots à bâtir à Pouzols, de 12 logements locatifs sociaux et de 13 lots à bâtir au Pouget, de 9 logements communaux : 5 à St-Bauzille-de-la-Sylve, 2 à Gignac et 2 à St-Paul-et-Valmalle
- Démarrage des travaux de construction de 27 logements locatifs sociaux sur des terrains achetés par la communauté de communes : 17 à Plaissan et 10 à Bélarga
- Démarrage des travaux de construction d'environ 300 logements sociaux à Gignac (ZAC La Draille), 115 à Montarnaud (ZAC du Pradas et Quartiers Les Mauves) et 150 à St-André-de-Sangonis (ZAC du Puech et Quartier du Peyroux)
- Participation à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) porté par le Sydel du Pays Cœur d'Hérault



Les travaux

Le service d'aménagement de l'espace travaille aussi bien sur les aménagements intercommunaux que pour le compte des communes.

L'appui aux communes

● - **À Bélarga : travaux de requalification du quai de Font Pétourle.** Pour un montant de 170 000 € HT, cette opération a permis la réfection des revêtements de surface, des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, l'amélioration de l'éclairage public, la réfection du parapet avec la création de bancs intégrés et le réaménagement paysager de l'espace.

- **À La Boissière : travaux de sécurisation de la route départementale n° 27.** Les travaux de sécurisation ont été engagés à partir du mois d'octobre 2012 et ont été finalisés le 15 décembre 2012. Ces travaux, réalisés pour un montant de 146 500 € HT, ont consisté à sécuriser l'entrée urbaine par la mise en œuvre de plateaux traversants permettant le ralentissement des véhicules et l'aménagement de circulations piétonnes. Dans le même temps, la gestion des eaux pluviales a été améliorée par la mise en place de canalisations enterrées et la pose d'avaloirs. L'opération a été financée d'une part par le Conseil Général et d'autre part par l'Etat.

- **À Pouzols : travaux d'aménagement du quartier des Aires.** Une première tranche de travaux a été

engagée à la fin de l'année 2011 et s'est terminée au mois de février 2012, elle concernait la réfection des réseaux d'eaux usées et d'eau potable sur l'avenue de Gignac et sur une partie de la rue des Crémades. Ces travaux, réalisés pour un montant de 212 000 € HT, ont également été réalisés pour raccorder les futures constructions du quartier des Aires. La seconde tranche des travaux, démarrée au mois de juillet 2012 a pour objectif d'élargir et sécuriser la rue des Crémades, de compléter les travaux de viabilisation avec la mise en œuvre des réseaux électriques et de télécommunications, et d'aménager les nouveaux espaces publics autour des futures constructions. Cette dernière opération, d'un montant de travaux de 261 000 € HT, sera finalisée au cours du premier trimestre 2013.

- **À Montpeyroux : travaux de création d'une bergerie.** Le projet de création d'une bergerie à Montpeyroux s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de massif des monts de Saint-Guilhem-le-Désert, de l'Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion des Espaces Ruraux du massif de la Seranne et dans le contexte de la gestion du Grand



À La Boissière, l'entrée avant et après les travaux conduits en maîtrise d'ouvrage déléguée



Site de France « Saint-Guilhem-le-Désert-Gorges de l'Hérault ». Les travaux de terrassement ont été réalisés par les services du Conseil Général au titre de sa politique de lutte contre les incendies. Pour un montant de 165 000 € HT, les travaux ont débuté au mois de juin 2012 avec la création de la plateforme, se sont poursuivis au mois d'octobre par le coulage des fondations et aux mois de novembre et décembre 2012 par la construction de l'ossature bois de la bergerie. Les travaux devraient s'achever au mois de février 2013.

- **Mise en œuvre de deux nouvelles délégations de maîtrise d'ouvrage avec les communes d'Aumelas**

(sécurisation de la RD 139) et de Campagnan (aménagement des espaces publics autour de la salle des fêtes et correspondant aux anciens espaces liés à l'activité ferroviaire)

- Etudes de maîtrise d'œuvre en cours dans le cadre des délégations de maîtrise d'ouvrage sur les communes d'Aniane (requalification des rues du centre ville), d'Argelliers (requalification des ruelles du coeur ancien), de St-Bauzille-de-la-Sylve (requalification des places de la Pradette et du Jeu de Ballon) de St-Guiraud (sécurisation de la RD 130).

Le petit patrimoine bâti et le patrimoine communautaire

- **Mise en œuvre d'un troisième plan patrimoine** : la communauté de communes a acté la poursuite d'un programme annuel de restauration du patrimoine bâti non protégé. Contrairement aux plans précédents, la maîtrise d'ouvrage des opérations seraient assurées par les communes, l'intercommunalité apportant un soutien technique et financier aux communes.

- **Intégration des bâtiments des Multi accueils des jeunes enfants** : dans le cadre de la prise de compétence « Petite enfance - jeunesse », les équipements des crèches communales ont été transférés à la communauté de communes, qui a désormais en charge l'entretien de ces structures. Ce transfert représente environ 1 150 m² de bâtiments.

- **Travaux d'extension et de réhabilitation de la maison des entreprises à St-André-de-Sangonis** : le bâtiment présente à l'heure actuelle des défauts en termes de fonctionnalité et d'accessibilité du public afin de répondre aux normes en vigueur. Un programme d'extension et de réhabilitation est en cours de finalisation, les travaux sont programmés pour l'année 2013 pour un montant estimé de 850 000 € HT.

- **Création de l'équipe Entretien du Patrimoine Communautaire** : afin d'assurer la gestion quotidienne des établissements recevant du public de la Communauté, à savoir les cinq multi-accueils, les deux antennes de l'école de musique intercommunale, Argileum, la maison du Grand Site, le Relais Assistants Maternels, les cinq hôtels d'entreprises mais également des parcs d'activités et des abords du Pont du Diable, une équipe d'entretien du patrimoine communautaire a été mise en place : trois agents assurent l'entretien des espaces extérieurs et un agent assure la maintenance des bâtiments.

Travaux du Grand Site de France

- **Aménagement de l'aire de retournement et requalification de l'entrée sud de St-Guilhem-le-Désert** : le programme d'aménagement de l'aire de retournement et de requalification de l'entrée sud a été validé par la commune au cours de l'été 2012, ainsi que par la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites au mois d'octobre 2012. Dès lors, la consultation pour la sélection des entreprises des travaux a été lancée, les travaux étant lancés depuis le mois de février 2013 pour un montant estimé de 300 000 € HT.

- **Aménagement du jardin des vestiges et création des ateliers pédagogiques d'Argileum à St-Jean-de-Fos** : le programme de mise en valeur des espaces extérieurs et la création d'ateliers pédagogiques doivent permettre d'attirer un plus grand nombre de visiteurs, de diversifier et compléter la visite. Cette opération a débuté par la restauration des bassins de décantation de l'argile, pour un coût de travaux de 67 000 € HT. En parallèle, les études d'aménagement du « jardin des vestiges » et de la création des ateliers pédagogiques ont été réalisées.

- **Abbaye St-Benoît d'Aniane** : mise en œuvre des travaux de restitution de la toiture de la chapelle, (à l'identique de la charpente et de la couverture originelles - montant des travaux 260 000 € HT), fouilles archéologiques (menées par le C.N.R.S. / L.A.3M), et aménagement d'un espace d'exposition et de spectacle dans l'ancienne chapelle. Cet aménagement a permis l'organisation de la manifestation culturelle « Aniane in Motus » du 9 novembre au 21 décembre 2012.

○ - Finalisation des travaux du quartier des Aires sur la commune de Pouzols et de livraison d'une bergerie sur la commune de Montpeyrroux

- Réalisation des travaux de requalification des espaces publics sur les communes d'Aniane, d'Argelliers, d'Aumelas, de Campagnan, de St-Bauzille-de-la-Sylve, et de St-Guiraud

- Démarrage des travaux d'extension du parc d'activités la Garrigue et de la Maison des entreprises sur la commune de St-André-de-Sangonis

- Aménagement du jardin des vestiges et création des ateliers pédagogiques sur le site d'Argileum

- Travaux d'aménagement de l'entrée sud sur la commune de St-Guilhem-le-Désert

- Premiers travaux de restauration d'édifices dans le cadre du troisième plan patrimoine

[2013]



Environnement

Chacun des projets de la communauté de communes porte en lui une dimension environnementale. Cela est d'autant plus vrai pour le Grand Site, ou Natura 2000.

Le Grand Site de France

St-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault

● - Etude de la fréquentation et des publics, étude des retombées socio économiques et création d'observatoires du Grand Site de France « Saint-Guilhem-le-Désert – Gorges de l'Hérault »

- Partenariat avec le Réseau des Gestionnaires d'Espaces Protégés Languedoc-Roussillon : le Grand Site de France « Saint-Guilhem-le-Désert – Gorges de l'Hérault » a été choisi comme site pilote dans le cadre du travail de stage mené par le RGENP sur les retombées économiques

- **Suivi de l'Observatoire photographique du paysage** (reprises de vue été et automne). En parallèle est étudié un projet de mise en valeur et médiation culturelle autour des points de vue qui sera mis en œuvre en 2013-2014

- **Gestion du pôle d'accueil du pont du Diable** : nouveau système de gestion camping car, création d'un nouveau parking temporaire de 100 places, amélioration de la signalétique, gestion de la baignade avec le SDIS 34

- 2^{ème} saison de mise en place d'une navette reliant le pont du Diable à Argileum – La maison de la poterie

Repères

- 110 000 passagers transportés par les navettes gratuites (+ 6 %)
- 59 000 véhicules ont stationné sur la parking de la maison du Grand Site
- Natura 2000 : sur les deux sites, ce sont 43 habitats et espèces d'intérêt communautaire qui sont concernés par la démarche

- Mise en cohérence de la signalétique du Grand Site : suivi et mise en place de nouvelles signalétiques (SIL et villages)

- **Mise en œuvre de l'Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion des Espaces Ruraux**, avec notamment la création d'une bergerie sur la commune de Montpeyroux et l'accompagnement de l'Association Syndicale Autorisée de la Seranne

- **Participation à l'élaboration du plan de gestion UNESCO du bien « Causses et Cévennes »**



Les démarches Natura 2000 « gorges de l'Hérault » et « montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Site Natura 2000 des Gorges de l'Hérault : élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB) année 2 : le comité de pilotage de janvier 2012 a validé les diagnostics écologique et socio-économique. Les quatre groupes de travail (agriculture, forêt, usages de l'eau, activités de pleine nature et tourisme) se sont réunis pour travailler sur la définition des objectifs et mesures. Ceux-ci ont été synthétisés dans le tome 2 du DOCOB qui a été validé par le comité de pilotage. Enfin une convention de partenariat a été mise en place avec le Conservatoire des Espaces Naturels Languedoc-Roussillon.

Site Natura 2000 Montagne de la Moure - Cause d'Aumelas : élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB) année 1 : une zone d'études étendue a été définie afin d'acquérir de la connaissance sur les habitats, la faune et la flore des abords du site et afin de mener un complément d'études oiseaux. Les diagnostics écologique et socio-économique ont été menés. En outre, les diagnostics agricoles, forêts privées, publiques et chasse ont été confiés aux partenaires compétents (Chambre d'agriculture, Fédérations Départementale et Régionale de chasse, CRPF, ONF). Des réunions de concertation ont eu lieu durant l'année en particulier avec les chasseurs, puis les élus. Le tome 1 (état des lieux) du DOCOB a été rédigé. Enfin une convention de partenariat a été élaborée avec les 2 intercommunalités concernées par ce site (Communauté de communes Nord Bassin de Thau et Agglomération de Montpellier).

La gestion de la ressource en eau

Un Schéma prospectif de ressource en eau : début 2009, un Schéma prospectif de la ressource en eau porté par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault (confié à Ginger), associant au sein d'un comité de pilotage, l'ensemble des maires des communes membres, a mis en évidence des solutions intercommunales et communales pour anticiper les problèmes inhérents à la ressource en eau sur le territoire. Ces solutions nécessitent de gros investissements et une maîtrise d'ouvrage adaptée. Le comité de pilotage a donc souhaité prolonger ce schéma prospectif par une étude de la structuration de la maîtrise d'ouvrage à même de porter ces projets. Cette étude a été confiée à Service Public 2000 en avril 2012. Suite à une phase d'état des lieux des services d'Alimentation en Eau Potable (AEP) des communes qui ont souhaité participer à l'étude, une deuxième phase a mis en perspective les moyens actuels et l'organisation de la maîtrise d'ouvrage adaptée aux projets.

Signature d'une convention avec le Conseil Général, l'Agence de l'eau, l'ensemble des communes de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, et la communauté elle-même pour lister, planifier et optimiser les financements des projets AEP de chaque commune ou syndicats intercommunaux ayant la compétence AEP.

[2013]

Natura 2000

- Site Natura 2000 des Gorges de l'Hérault : élaboration du plan d'actions et validation du Document d'Objectifs (DOCOB) par le comité de pilotage

- Site Natura 2000 Montagne de la Moure - Cause d'Aumelas : élaboration des objectifs et mesures et du plan d'actions concertés avec les groupes de travail

Grand Site de France St-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault

- Poursuite de la création d'observatoires du Grand Site de France

- Gestion du pôle d'accueil du pont du Diable (création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite entre la maison du Grand Site et le quai navette, étude du réaménagement de l'entrée et sortie navette, ...)

- Création d'une cartographie touristique

- Mise en œuvre de l'Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural (inauguration de la bergerie à Montpeyroux, accompagnement de l'Association Syndicale Autorisée de la Seranne...)

- Validation du plan d'actions du schéma d'interprétation du Grand Site de France et de la communauté de communes

Ressource en eau

- Finalisation de la réflexion sur la structuration de la maîtrise d'ouvrage en lien avec la ressource en eau. Etude d'intérêt général portée par la communauté de communes en réponse à la demande des membres du comité de pilotage du suivi du Schéma Prospectif Ressource en Eau

- Suivi de dossiers liés à l'eau sur le territoire (Association Syndicale Autorisée de Plaissan, ASA de Gignac, Schéma Directeur d'eau brute sur la Vicomté d'Aumelas, étude volume prélevable, contrat de rivière du fleuve Hérault, Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Lez Mosson Etangs Palavasiens...)

- Assistance aux communes dans le cadre de projet de sécurisation, de recherche de nouvelles ressources, amélioration du rendement de réseaux en lien avec les partenaires techniques et financiers.



Les activités de pleine nature

● - **Aménagement du plateau de Montcalmès** : balisage, pose de la signalétique directionnelle et édition de la fiche Rando-Hérault au printemps 2012.

- **Aménagement du plateau du télégraphe** : création d'un itinéraire de randonnée pédestre, repérage de l'itinéraire sur le terrain, étude cadastrale et préparation des documents administratifs.

- Création du circuit « Le castellas de Montpeyroux » : conventionnement, travaux d'ouverture et balisage de l'itinéraire, édition de la fiche rando-Hérault, préparation du chantier d'équipement en signalétique en cours.

- **Équipement du site d'escalade sportif du Joncas** : édition et distribution du topoguide (400 exemplaires vendus), aménagement de la traversée de route sécurisée, mise en place de la signalétique directionnelle sur site et chantier d'aménagement de sentiers d'accès au site.

- Espace VTT- FFC Vallée de l'Hérault : étude en cours pour la création de circuits au départ de St-André-de-Sangonis et d'Aniane (repérage de terrain, étude cadastrale).

- Partenariat Institut Médico-éducatif l'Ensoleillade : troisième année consécutive de partenariat pour permettre à un groupe de 4 à 6 jeunes, en phase de préprofessionnalisation de se former sur des chantiers en espaces naturels.

- **Comptage de la fréquentation – éco-compteurs** : implantation d'un nouveau dispositif de comptage sur le causse de Montcalmès (Puéchabon).

- Projet de valorisation du Mas de Terrus (Aumelas) : animation de projet, lancement d'une étude d'accompagnement sur le positionnement stratégique du projet (Horwath).

- Projet de valorisation des Trois Fontaines : lancement et suivi d'une étude de positionnement stratégique et de programmation.

Les événements sportifs

● - **14^{ème} édition de la Roger Pingon – 31 mars et 1^{er} avril 2012** : 2 jours d'animations. 900 participants sur les courses cyclosporives du dimanche, environ 1 400 personnes sur l'ensemble du week-end. Nouveauté 2012 : organisation d'une projection de films « Le vélo fait son cinéma ».

- **10^{ème} édition de la Bohémienne – 3 juin 2012** : 450 inscrits sur trois parcours, valorisation de l'espace VTT en Vallée de l'Hérault.

- **1^{er} Coupe du monde de Sport Tambourin** : 22, 23 et 24 septembre 2012 – Gignac. Cinq nationalités représentées, plus de 5 000 spectateurs sur le week-end.

- Orient'Raid – 20 et 21 octobre 2012 : troisième édition de ce raid multi-activités. Finale de la coupe de France de Raids de Nature.

[2013]

● Aménagements :

- Renforcement du dispositif de comptage de la fréquentation sur le Grand Site
- Requalification du belvédère du Mont St-Baudille et de ses abords
- Création et aménagement de deux nouveaux itinéraires de promenade et randonnée pédestre
- Extension de l'espace VTT FFC Vallée de l'Hérault : création de nouveaux parcours balisés

● Évènements à venir en 2013

- 15^{ème} édition de la cyclosporive 'L'Héraultaise' (Label d'Or 2011 - 6 et 7 avril 2013)
- Randonnée de la Tour, 3 parcours VTT au départ de Gignac le 17 mars 2013

Projet de territoire, axe 2

Pour un espace

dynamique



Le développement économique

Notre vitalité économique passe par un juste dosage entre soutien aux filières locales, création de parcs d'activités adaptés aux besoins des entreprises et la mise en place de partenariats pour des actions de plus grande envergure.

Les parcs d'activités économiques

☐ - À Aniane, « Les Treilles » : poursuite de la commercialisation (entreprise de menuiserie PUJOS)

- À Gignac, « La Croix » : poursuite des acquisitions foncières préalables, premiers travaux de préparation, procédure d'enquêtes publiques conjointes portant à la fois sur la Déclaration d'Utilité Publique, l'enquête parcellaire, la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols et l'autorisation au titre de la loi sur l'eau (arrêté préfectoral obtenu le 11 juillet 2012). Fin 2012, lancement de la commercialisation de la tranche I (commerces et bureaux) : appel à projet auprès de groupements composés de constructeur, architecte et commercialisateur.

- À Montarnaud, « La Tour » : démarrage de la commercialisation du parc d'activités (6 commissions économiques ont été organisées pour étudier 27 demandes d'implantation. 11 dossiers ont été refusés et 3 n'ont pas abouti. 13 sont en cours de vente : Totem System, Domaine d'Escary, Ambrosi Jardins, Concept Etanchéité Isolation, CDGI, Gaubert, Axe Signa, Exact France, Muray Construction, Broum, Logic Elec, FPI, Garage de l'Espace).

- À St-André-de-Sangonis, « La Garrigue » : suivi de la procédure pour l'acquisition du foncier nécessaire à la réalisation de l'extension.

Repères

- Achats de terrains signés en 2012 : 37 069 m² pour un montant total de 1 736 404 €

Autres investissements économiques

Maison des entreprises : dépôt du permis de construire pour la rénovation et la mise aux normes du bâtiment.

- **Halle expo en Vallée de l'Hérault** : acquisitions foncières (16 000 m²) et concours de maîtrise d'œuvre. Le cabinet CHABANNE & PARTENAIRES est retenu.



Les animations économiques

26^{ème} concours des vins de la Vallée de l'Hérault : un jury de dégustation, une soirée de remise de prix et un plan de communication important pour la valorisation des produits primés

A vivre ! la foire-expo en Vallée de l'Hérault, 8^{ème} édition

Le site a été réorganisé complètement en 2011, et 2012 fut la deuxième année où la manifestation s'est déroulée sous d'immenses chapiteaux pour mettre les exposants et visiteurs à l'abri des aléas climatiques. Le succès est au rendez-vous avec 130 exposants et 10 000 visiteurs.



Public et exposants ont beaucoup apprécié la 8^{ème} édition de A Vivre ! La Foire Expo en Vallée de l'Hérault

Les partenariats

Agence économique du SYDEL : validation du schéma de développement économique du Cœur d'Hérault ; suivi des différentes missions de l'agence et coordination économique avec les deux autres communautés de communes du Pays.

- Partenariat financier et technique avec la Plateforme d'Initiative Locale et l'ARIAC (couveuse d'activité)

Emploi et formation :

- Signature du nouveau protocole d'accord (2012-2015) relatif au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Cœur d'Hérault. La participation annuelle de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault est portée à 1,5 €/habitant.

- Partenariat technique avec les trois Communautés de communes du Pays Cœur d'Hérault, la Maison de l'emploi, la Mission Locale Jeunes, et le Pôle emploi pour la programmation annuelle des manifestations autour de l'emploi. A noter plus particulièrement, la co-organisation des rendez-vous de la formation et de la découverte des métiers à Gignac (en février 2012).

Repères

La communauté de communes a versé plus de 140 000 € de subventions et de cotisations, soutenant à la fois des organismes structurants pour le développement économique et l'emploi, ainsi que des événements soutenant les filières locales.

[2013]

- Commercialisation des parcs d'activités La Tour, Les Treilles, La Croix

- Démarrage des travaux de viabilisation pour la ZAC La Croix

- Acquisitions foncières à vocation économique

- Événementiels économiques (A vivre ! La Foire-expo en Vallée de l'Hérault les 8 et 9 juin 2013 et la 27^{ème} édition du Concours des vins de la Vallée de l'Hérault)

- Stratégie de développement commercial et urbanisme commercial en Cœur d'Hérault (Étude avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier et préparation du Schéma de COhérence Territoriale)



L'Office de Tourisme Intercommunal*** St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault

Une partie importante du développement de notre territoire est basé sur la filière touristique.

Accueil, gestion de site et promotion

Accueil des visiteurs

- Plus de **64 000 visiteurs** accueillis sur les 3 points d'accueil de Gignac (parc d'activités de Camalcé), du pont du Diable (maison du Grand Site) et de St-Guilhem-le-Désert (place du Font du Portal)

Une belle saison dopée par l'émission « le village préféré des français ».

- Croissance du réceptif avec une augmentation de 15 % du nombre de groupes (156 groupes)

- Obtention du label "Tourisme et Handicap" (4 handicaps) pour l'accueil de Camalcé à Gignac, et la maison du Grand Site

- Obtention des labels "Qualité tourisme", "Qualité Hérault" et "Qualité Sud de France" pour Argileum

Gestion de la maison du Grand Site

- Plus de 165 000 visiteurs sur le site (près de 59 000 véhicules, + 9 %) soit une moyenne de 577 véhicules. 715 abonnements vendus (+ 10.8 %)

- La deuxième année de reprise du mas des agriculteurs voit une croissance de l'activité de + 34 %

Gestion d'Argileum

- 8 200 visiteurs, développement des ateliers qui ont accueillis 843 participants

- Exposition « Argiles, histoire d'avenir » à Montpeyroux, plus de 1000 entrées

Promotion

- Site internet : 114 455 visiteurs uniques (+93 %), animation de la page Facebook, création d'une chaîne Youtube

Animations

- Rando VTT « Vignoble-Patrimoine » dans le cadre de l'Héraultaise (31 mars) : 60 participants

- Fête de la nature le 13 mai au Pont du diable en Partenariat avec Demain la Terre, Association Kermit

et la Ligue pour les Oiseaux (plus de 2000 participants

- parking complet)

- Soirées « Place au terroir » (en partenariat avec le service culturel) : le 19 juillet à St-Bauzille-de-la-Sylve, et le 23 août à Argelliers

- Journées européennes du patrimoine à Montpeyroux (environ 600 personnes) et à Aniane (environ 400 personnes)

Mais encore : l'ouverture du festival « Nuits Couleurs » au pont du Diable, le 22 juin, l'accueil des nouveaux arrivants le 16 novembre à Argileum, participation à Aniane in Motus...



[2013]

- Préparation du nouveau point d'accueil de St-Guilhem-le-Désert : accueil numérique

- Mise en œuvre de la démarche « Territoire touristique adapté » (label destination pour tous)

- Mise en place du Wifi dans les points d'accueil

- Création d'un site mobile

- Création d'un « Visa Loisirs » de la Vallée de l'Hérault

- Promotion du vin et de notre terroir : organisation de manifestations (ateliers dégustation à la vinothèque, balade VTT vignoble et patrimoine, week-end escapades, soirées « Place au terroir »)

- Valorisation du patrimoine local, via des visites touristiques et la création de fiches de randonnées

- À Argileum : développement des animations, obtention du label « Ville et métiers d'art », promotion de l'art potier...

Repères

- Plus de 64 000 visiteurs accueillis sur les trois points d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal

- 114 455 visiteurs uniques sur le site internet www.saintguilhem-valléeherault.fr (93 % d'augmentation)

Projet de territoire, axe 3

Pour des services

adaptés



La petite enfance - jeunesse

Depuis 2010 et la prise de compétence petite enfance - jeunesse, ce service est rapidement devenu un incontournable de la vie des habitants de la Vallée de l'Hérault.

Le Relais Assistants Maternels

- Nouvelle organisation des activités du RAM avec l'arrivée de la 2^{ème} animatrice.
- Lancement d'un questionnaire auprès des assistants maternels, suivi d'une évolution du RAM en fonction des attentes des intéressé(e)s et élargissement des animations itinérantes sur 11 communes.

Les multi-accueils intercommunaux

- Transfert des multi-accueils municipaux de Gignac (32 places) et Montpeyroux (14 places) le 1^{er} mars.
- Transfert des multi-accueils associatifs d'Aniane (25 places), Montarnaud (22 places) et St-André-de-Sangonis (26 places) le 1^{er} septembre, selon la volonté des bénévoles et des salariés.
- Création du Réseau Petite Enfance, comprenant les directrices des multi-accueils et les animatrices de RAM, en vue de travailler ensemble sur des projets communs.

La jeunesse

- Définition et organisation d'un projet Manga à destination des jeunes, travaillé en commun avec les services jeunesse municipaux et associatifs ainsi qu'avec la MLJ. Mise en place d'ateliers avec un professionnel de Manga du 5 au 9 novembre (30 jeunes concernés).

Repères

- 5 multi-accueils intercommunaux sur le territoire
- 119 places d'accueil collectif et 250 assistants maternels sur le territoire
- Plus de 900 tout-petits accueillis



Le multi-accueil d'Aniane, désormais intercommunal

[2013]

- Organisation d'une journée « Festibébés », portée par la Cie Alfred de la Neuche avec le Relais Assistants Maternel et les associations du territoire
- Définition et rédaction des projets d'établissements et règlements intérieurs des multi-accueils intercommunaux
- Organisation du week-end au Festival Mangas à Marseille les 2 et 3 mars à destination des jeunes ayant participé au projet 2012
- Définition de la politique jeunesse intercommunale



Repères

- 5 735 tonnes de déchets résiduels ont été collectés en 2012 sur le territoire, et 1 505 tonnes de biodéchets
- Cela représente 166,60 kg de déchets résiduels par an et par habitant, et 43,75 kg de biodéchets

Le Service de collecte des Ordures Ménagères

Le service de collecte des ordures ménagères assure la collecte des déchets résiduel (bac gris) et des biodéchets (bac vert) en porte à porte sur l'ensemble des communes du territoire.

L'année 2012 aura été marquée par la campagne « Les biodéchets, je les trie aussi ! » visant à améliorer le tri des biodéchets. Ils sont la partie fermentescible des déchets et source de pollution importante trop souvent mélangés aux autres déchets. Triés, ils sont transformés en compost de qualité sur la plateforme d'Aspiran. En complément de la campagne et en partenariat avec les mairies, des sacs compostables ont été mis à disposition des usagers et des professionnels, permettant d'améliorer la qualité du tri et de la collecte des biodéchets.



La campagne "Les biodéchets, je les trie aussi !"

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif

La loi sur l'eau impose aux collectivités locales (communes ou intercommunalité) de mettre en place un service public chargé de contrôler la conformité et le bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif. Dans un souci d'efficacité et d'économie d'échelle, les 25 communes membres ont transféré en 2007 leur compétence dans ce domaine à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault afin de créer un service public d'assainissement non collectif à l'échelle intercommunale (les communes d'Argelliers, Montarnaud, et St-Paul-et-Valmalle faisant partie du Syndicat du Pic St-Loup).

Parmi les 1 087 installations que compte le territoire (+ 1,3 %), ont été réalisés : 41 contrôles de conception, 23 contrôles de bonne exécution et 8 contrôles dans le cadre de vente. Depuis 2011 les installations sont suivies annuellement dans le cadre du contrôle de bon fonctionnement.

En 2012, et en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la communauté de communes a lancé un programme de réhabilitation à destination des propriétaires d'installations non conformes polluantes. Sur les 410 propriétaires concernés, 98 ont répondu favorablement, environ la moitié des dossiers sont en cours de traitement et seront subventionnés par l'Agence de l'eau à hauteur de 2600 € maximum.

[2013]

Service de collecte des Ordures Ménagères

- Acquisition de nouveaux véhicules dans le cadre du programme pluriannuel de renouvellement de la flotte

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le programme de réhabilitation lancé en 2012 suivra son cours en 2013 et 2014, ce qui entraînera pour le service l'instruction des dossiers et le contrôle des travaux des installations réhabilitées.

Sur les 1 087 installations du territoire, 99 ont été classées non visitables. En 2013, les usagers concernés seront recontactés afin de les diagnostiquer.



L'exposition "Fugue en sol mineur", dans la chapelle de l'abbaye d'Aniane

La culture

Depuis le Réseau intercommunal des bibliothèques, créé en 2007, l'action culturelle s'est étoffée, avec l'intégration de l'Ecole de musique intercommunale et la création d'un service de médiation culturelle.

Le Réseau intercommunal des bibliothèques

- - Intégration de deux nouvelles bibliothèques et de 4 Points Relais au Réseau informatisé
- Renforcement de la politique documentaire et développement du Prêt entre bibliothèques pour une meilleure valorisation des collections
- Développement des animations petite-enfance : mise en œuvre du programme « Musi'Spectacles » dans 17 bibliothèques
- Soutien et suivi des projets de construction de nouvelles bibliothèques (Pouzols et St-Jean-de-Fos) en vue de leur intégration au réseau informatisé
- Suivi de projets de rénovation de bibliothèques intégrées au Réseau (projet de médiathèque à St-Pargoire)
- Poursuite du développement des actions culturelles : spectacles petite-enfance, Prix des Incorruptibles, résidences artistiques, partenariat avec le festival « Les Nuits Couleurs », partenariat avec L'Héraultaise, participation au festival « Le Mois du Film Documentaire »...

Repères

- 18 bibliothèques et 4 Points Relais intégrés au réseau informatisé
- Plus de 150 000 documents disponibles au catalogue collectif, 209 365 documents prêtés, plus de 25 000 documents traités en transit par la navette documentaire
- 105 000 € dédiés à l'acquisition de documents

L'École de musique intercommunale

- **L'école de musique développe son projet en favorisant l'ouverture aux publics** : augmentation du nombre d'inscrits, passage de 120 heures à plus de 150 heures d'enseignement hebdomadaire, création de la classe de violoncelle avec l'accueil d'une dizaine d'élèves
- **S'appuyant sur le schéma d'orientation pédagogique**, l'école de musique propose désormais trois offres de parcours, en lien avec l'âge des élèves et leurs attentes : parcours découverte, parcours diplômant ou parcours personnalisé
- **Les pratiques collectives** sont nombreuses et se présentent à tous les niveaux, dans une pluralité de styles : chorales, orchestre de guitares, ensemble à cordes et à vent...
- **Actions de sensibilisation musicale à l'école** : participation à la création d'un film d'animation, création d'un poste de musicien intervenant en milieu scolaire (8 classes de Gignac, 3 classes d'Aniane et 6 classes de St-Pargoire)
- **Diffusion musicale et artistique** : 46 rendez-vous publics ont été organisés : concerts, inaugurations, rencontres musicales... Plus de 3 500 spectateurs ont assisté à ces différents rendez-vous musicaux
- L'École de musique intercommunale s'inscrit dans **l'évolution des nouvelles technologies** et se dote progressivement des différents outils au profit de l'ensemble de ses acteurs, utilisateurs, collaborateurs
- **Développement du parc instrumental** : en 2012, l'accent donné a été de répondre au premier équipement de la classe de percussions

Repères

- 280 élèves inscrits à la rentrée 2012 (soit 50 de plus qu'en 2011), dont 40 adultes (30 de plus qu'en 2011)
- Passage de 16 à 19 membres pour l'encadrement
- 500 scolaires bénéficient de la sensibilisation à la musique

Co-organisation de la 1^{ère} coupe du monde de sport Tambourin



La communauté de communes s'est investie aux côtés de la Fédération Française de Jeu de Balle au Tambourin pour organiser à Gignac la première Coupe du monde de Sport tambourin. Les 21, 22 et 23 septembre 2012, 5 nations de ce sport traditionnel se sont affrontées pour les titres masculins et féminins (le Brésil, la Catalogne, l'Espagne, la France et l'Italie). Outre les deux succès sportifs de l'équipe de France, sacrée championne du monde dans les deux catégories masculine et féminine, cette manifestation a surtout rencontré un succès populaire. En effet, plus de 5 000 personnes sont venues assister aux rencontres et profiter du village où se trouvaient des spectacles de danse traditionnelle, des jeux, des initiations au tambourin et au tamburelli, ... Enfin, 3 000 spectateurs ont assisté aux finales opposant la France à l'Italie. La ville de Gignac, le Conseil Général, la Région Languedoc-Roussillon, le Comité Départemental de Jeu de Balle au Tambourin, et les clubs de tambourin locaux se sont aussi associés à ce projet.

Programmation et médiation culturelle

● - « *Aniane in Motus : l'histoire en mouvement* », du 9 novembre au 23 décembre 2012

La résidence artistique menée par l'écrivaine Françoise Ascal et le photographe Philippe Bertin de novembre 2011 à avril 2012 a été le support et le fil rouge de la manifestation "Aniane in Motus", véritable mise en œuvre de leur travail. Ont été proposés au public :

- une exposition des œuvres de Philippe Bertin (photographies et jouets), ainsi que des jouets métalliques réalisés par les enfants des classes de l'école élémentaire d'Aniane, avec 13 après-midis d'ouverture au public (1 357 visiteurs).

- 8 soirées organisées autour du thème de l'enfermement, proposant notamment les rendus des travaux d'écriture menés avec des adultes volontaires d'Aniane, mais aussi les élèves du collège et des écoles de Gignac et de l'école d'Aniane.

- **Edition d'un livret pédagogique sur St Guilhem-le-Désert** : Destiné en priorité au public scolaire mais aussi aux familles soucieuses de découvrir en détail l'histoire et les caractéristiques du village, ce livret initie une nouvelle collection intitulée Chemin de traverse pour l'histoire des arts en Vallée de l'Hérault.

Repères

- 1 357 visiteurs pour l'exposition de Philippe Bertin « Fugue en sol mineur » dans la chapelle de l'abbaye d'Aniane

[2013]

● **Réseau intercommunal des bibliothèques**

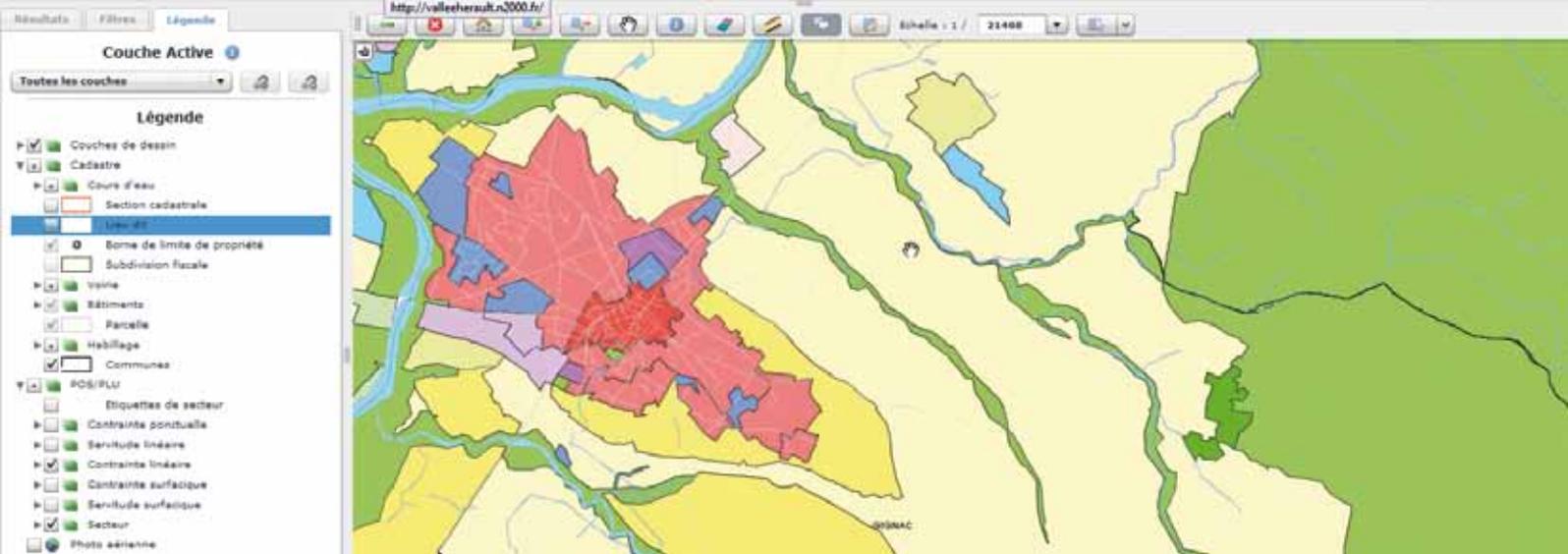
- Évaluation du Réseau à l'occasion du renouvellement du Projet de Territoire
- Réalisation d'un Portail Web dédié : Site internet destiné à valoriser les collections, les animations...
- Suivi de projets de rénovation de bibliothèques intégrées au Réseau (projet de médiathèque à St-Pargoire, St-Guilhem-le-Désert)
- Intégration d'une nouvelle bibliothèque (Pouzols) et d'un nouveau Point Relais au Réseau informatisé (Puilacher)
- Mise en place d'un programme annuel d'animations autour de la musique et du cinéma documentaire, programme qui fait la synthèse des actions culturelles déjà proposées par le Réseau intercommunal des bibliothèques : « Entrée libre, image et sons en bibliothèque ».

● **École de musique intercommunale**

- Création du conseil d'orientation
- Développement de la diffusion avec une programmation trimestrielle : notes d'Hiver, notes de Printemps, notes d'été...
- Ouverture de nouvelles pratiques instrumentales : hautbois, contrebasse
- Poursuite des investissements sur la thématique des instruments très aigus et graves

● **Médiation culturelle**

- Valorisation de l'exposition photographique de Philippe Bertin (recueil...)
- Edition d'un livret pédagogique sur Argileum



Les systèmes d'information

Sous cette appellation se trouvent deux missions : l'information géographique, qui fournit aux communes et aux agents intercommunaux nombre de données nécessaires à la bonne conduite de leur missions, ainsi que l'informatique.

Informatique

- Modification de l'architecture informatique globale pour assurer une haute disponibilité des applications dans le cadre des services à la population via la technologie de virtualisation.
- Renouvellement des logiciels de gestion administrative de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et de l'Office de Tourisme Intercommunal St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault
- Renouvellement du logiciel de gestion des marchés publics
- Équipement informatique et acquisition et déploiement du logiciel de gestion administrative des crèches intercommunales
- Acquisition et déploiement du logiciel de gestion administrative de l'École de musique intercommunale et équipement des agents
- Mise en réseau des différents multi-accueil enfance-jeunesse et du RAM

Information géographique

- Début de la numérisation des réseaux d'éclairage public communaux
- Suivi de la base de données Urbanisme
- Suivi de la base de données Eau & Assainissement
- Production cartographique Natura 2000 Causse d'Aumelas & Websig Natura 2000
- Mise à jour majeure du WebSig à destination des communes et formation des utilisateurs

[2013]

Informatique

- Fin de la modification de l'architecture informatique globale
- Fin du déploiement du réseau TOIP entre les sites de la collectivité
- Démarrage du projet d'Office de Tourisme Numérique
- Acquisition d'un système de gestion et de suivi des bâtiments intercommunaux
- Développement de l'intranet de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Information géographique

- Développement d'un WebSig Grand Public
- Recueil et production d'informations géographiques dans le cadre du Schéma de COhérence Territoriale
- Numérisation des réseaux d'éclairage public de St-André-de-Sangonis et du Pouget

SERVICES ADMINISTRATIFS

Siège administratif de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

2. parc d'activités de Camalcé
34 150 GIGNAC
04 67 57 04 50
Horaires : 8h30 - 12h / 14h - 17h30
contact@cc-vallee-herault.fr

Service de collecte des Ordures Ménagères & Service Public d'Assainissement Non Collectif

Chemin de l'Ecosite
34 150 GIGNAC
04 67 57 65 63
Horaires : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

PETITE ENFANCE - JEUNESSE

Relais Assistants Maternels

Domaine départemental des Trois Fontaines
34 230 LE POUGET
04 67 56 41 94
Horaires : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Multi-accueil intercommunal

« Les pitchounets »

50 boulevard Félix Giraud
34 150 ANIANE
04 67 67 87 63
multiaccueil.aniane@cc-vallee-herault.fr
Horaires : 7h30 - 18h30

Multi-accueil intercommunal

« Les calinoux »

Centre Georges Frayssinhes
Rue Pierre Curie
34 150 GIGNAC
04 67 67 87 64
multiaccueil.gignac@cc-vallee-herault.fr
Horaires : 8h - 18h30

Multi-accueil intercommunal

« Le berceau »

2 avenue Font Mosson
34 570 MONTARNAUD
04 67 67 87 65
multiaccueil.montarnaud@cc-vallee-herault.fr
Horaires : 7h30 - 18h

Multi-accueil intercommunal

« Les lutins »

Caragoulette
34 150 MONTPEYROUX
04 67 67 87 66
multiaccueil.montpeyroux@cc-vallee-herault.fr
Horaires : 8h - 18h

Multi-accueil intercommunal

« Chrysalides et papillons »

Maison de la petite enfance
19 rue Aigues Vives
34 725 ST-ANDRE-DE-SANGONIS
04 67 67 87 67
multiaccueilsaintandre@cc-vallee-herault.fr
Horaires : 7h30 - 18h30

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE LA VALLEE DE L'HERAULT

Antenne de Gignac

Le Chai de la gare
Boulevard du Moulin
34 150 GIGNAC
04 67 57 29 14
ecole-musique@cc-vallee-herault.fr

Antenne de Montarnaud

Maison des associations
61, avenue Gilbert Senes
34150 MONTARNAUD

Antenne de St-Pargoire

Domaine Cabanis
34 230 ST-PARGOIRE

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL ST-GUILHEM-LE-DESERT VALLEE DE L'HERAULT

A Gignac

2, parc d'activités de Camalcé
34 150 Gignac
04 67 57 58 83
oti@saintguilhem-valleeherault.fr
Horaires : 9h30-12h30 / 14h-17h30 du lundi au vendredi (fermé les we et les jours fériés)

Maison du Grand Site

pont du Diable
34 150 ANIANE
04 99 61 73 01
Horaires : Avril, mai, juin, septembre, et octobre : 10h30-18h
Juillet/août : 10h-19h30

A St-Guilhem-le-Désert

Place du font du Portal
34 150 ST-GUILHEM-LE-DESERT
04 67 57 44 33
Horaires : octobre à mars : 10h-13h / 14h-17h30
Avril, mai, juin, septembre : 9h30-13h / 14h-18h
Juillet/août : du lundi au vendredi : 9h30-19h / le week-end : 10h-13h / 14h-19h

Argileum - la maison de la poterie

6, rue du monument
34 150 ST-JEAN-DE-FOS
04 67 56 41 96
En avril, mai, juin, octobre : du mardi au dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h (dernières visites à 17h15)
En septembre : du mardi au dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h. (Dernières visites à 18h15)
En juillet et août : tous les jours de 10h30 à 19h30. (Dernières visites à 18h45)



2 parc d'activités de Camalcé
34 150 GIGNAC
04 67 57 04 50